

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1279 autorisant Mme Hajo Gulam Kader, veuve de Kassim Nour de nationalité britannique, à acquérir un immeuble sis à Djibouti.

n° 1279

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 novembre 1961

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1961

Date du numéro
30 novembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er,— Mme Hajo Guiam Kader, veuve de Kassim Nour, de nationalité britannique, demeurant à Djibouti, est autorisée à acquérir Timmeuble urbain bâti sis à Djibouti, rue de Londres et immatriculé au livre foncier du Territoire sous le n° 528 au nom de M. Tabet Ali Sallam (pour les 113/240).

Pour le Chef du Territoire ei par délégation :Le Secrétaire général,Yves DE DARUVAR.